



République Française – Département du Rhône

SAINT LAURENT de CHAMOUSSET

CONSEIL MUNICIPAL

SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

PROCES-VERBAL

SEANCE du 30 novembre 2017.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2017.

Compte rendu affiché le 5 décembre 2017

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 19

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Monsieur Yvan SIMON

Membres présents : P. VARLIETTE, Y. SIMON, Y. BRETONNIER, C. BOUCHUT, I. LOTISSIER, L. YVOREL, O. VERMARE, S. BOINON, A. BOURGEOIS, A. GIRAUD, R. MAZARD, M. LOTISSIER, F. BONNET, P. FRENAY, L. CARRET, S. SIMONDAN, V. BERTHOLON, S. DORIMOND-PEREIRA.

Membres excusés : T. LOISON (pouvoir à M. LOTISSIER), P. FRENAY (pouvoir à Y. SIMON).

• **Aménagement des abords de l'école privée,**

Monsieur le Maire expose que ce point a été évoqué lors de la précédente séance du Conseil Municipal et concerne une demande d'aménagement d'une entrée piétonne pour l'école privée donnant accès à l'allée Plein Soleil. Il donne la parole à Monsieur Yvan SIMON. Ce dernier présente les réflexions de la commission urbanisme sur ce dossier et les demandes associées axant cette demande sur une volonté de sécurité des élèves mais aussi une demande basée sur une acquisition par l'association immobilière de la propriété MICHEL. Il rappelle que ce secteur a été mis en suspens dans l'étude Saint Laurent Horizon 2025. La commission a travaillé sur les possibilités d'acquisition de terrain afin de créer un accès piétonnier sécurisé et du stationnement. Monsieur le Maire souhaite avoir l'avis du Conseil Municipal sur cette demande nécessitant un investissement de la commune en terme d'acquisition foncière mais aussi d'aménagement urbain alors que ces derniers ne sont pas des dépenses obligatoires. Plusieurs conseillers s'expriment sur la nécessité de sécuriser les cheminements piétonniers allée Plein Soleil mais s'interrogent sur la demande de liaison piétonne avec la rue Grange Thival. Monsieur Yvan SIMON expose que la commission est arrivée à la même conclusion et a mis en avant le risque de création d'un point « noir » de stationnement mais aussi de circulation (piétonne et véhicule) sur la rue Grange Thival. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer : Est-ce que la commune s'engage à investir pour une sécurisation des cheminements piétonniers Allée Plein Soleil (acquisitions et aménagements) et de lancer les contacts et négociations avec les propriétaires concernés ?

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité (oui : 19- Non : 0- Abstention : 0).

• **Demande de cautionnement de prêt AREC,**

Monsieur le Maire présente la demande de l'association AREC portant sur une garantie de prêt pour l'aménagement du chalet de vacances à Ornon (38). Il expose que cette association compte 600 adhérents dont 85 % sont issus de notre ancien canton et reconnaît tout l'engagement de ces membres pour offrir des séjours à des prix abordables. Il expose que la difficulté est la situation du bien hors de la commune car une garantie d'emprunt peut être consentie par une commune à une association dans un cadre d'intérêt général et local. Il annonce aussi que la commune d'Ornon a validé une garantie pour 50 % du montant de la somme empruntée soit 25 000 €.

Suite à délibération et dans l'attente d'éléments juridiques plus précis, Monsieur le Maire propose de différer la prise de décision sur ce dossier. Le Conseil municipal valide cette proposition.

• **Marché aux veaux : Crise FCO-Association promotion- Proposition de modification d'organisation,**

Monsieur le Maire présente un point rapide sur la situation sanitaire et les obligations de contrôle mises en place pour la FCO.

Il donne la parole à Messieurs Ludovic CARRET et Fabrice BONNET pour un compte-rendu de la dernière réunion de l'association pour la promotion du marché aux veaux. Ils exposent que des courriers vont être adressés aux lycées agricoles et maisons familiales pour présenter le marché et les inciter à des visites. Des interviews d'apporteurs seront réalisées au printemps, une tombola en janvier et une nouvelle signalétique sera installée dans la halle pour la gestion des sorties et des flux.

Monsieur Yvan SIMON présente son projet de réorganisation du personnel intervenant au marché tous les lundis. L'objectif est d'effectuer une rotation du personnel et de nommer un responsable.

• **Aménagement intérieur du lavoir,**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christian BOUCHUT. Il présente deux devis pour la réfection intérieure du lavoir. Après présentation, le Conseil Municipal valide par un vote (oui : 19- Non : 0-Abstention : 0) la proposition de Monsieur Joël PUPIER, maçon pour un montant de 4 219.80 € HT.

• **Travaux des commissions,**

Madame Isabelle LOTISSIER expose que le bulletin municipal de fin d'année de 44 pages est en cours de relecture. Elle note une baisse des encarts publicitaires. Elle annonce aux conseillers une refonte des actualités du site internet.

Madame Yvette BRETONNIER remercie les élus présents lors de l'assemblée générale du restaurant scolaire, présence démontrant leur soutien lors de cette assemblée très positive mais manquant de présence de parents d'élèves. Elle expose que prochainement la commission présentera ces projets pour les aménagements du restaurant scolaire.

Elle présente les propositions de bon d'achat chez les artisans et commerçants Saint Laurentais et en bon OSER pour les employés de commune.

Monsieur Yvan SIMON présente le courrier reçu annonçant l'augmentation du coût pour la venue des brigades vertes. Le travail effectué chaque année sur la commune est intéressant mais demande maintenant réflexion.

Il expose que les illuminations ont été posées et branchées en même temps : La pose puis le branchement, ce sont deux interventions donc deux locations de nacelles et la mobilisation de deux agents communaux. La dépose sera effectuée au 5 janvier 2018 si le temps le permet.

Il présente aussi le compte rendu de la dernière réunion de travail au sujet du DCE de la salle pluriactivité.

Monsieur Christian BOUCHUT annonce le début des travaux à la station d'épuration et la commande d'une saleuse.

Monsieur le Maire donne ensuite la parole à madame Odile VERMARE au nom de Thierry LOISON, conseiller municipal délégué absent. Elle demande que les commerçants soient avertis des fermetures de la Place du Plâtre pour la clientèle. Elle présente aussi la boutique à l'essai.

Monsieur Pierre VARLIETTE reprend la parole pour inviter le Conseil Municipal à l'inauguration de la boucherie organisée par Monsieur et Madame Geay le samedi 16 décembre 2017 à 12h00. Il expose que la commune procédera à une inauguration conjointe avec le cabinet dentaire. Il présente aussi la demande de l'association « Samba Démonts » afin d'installer leur siège social en Mairie et d'utilisation de l'auditorium de l'Agora le 27/01/2018 sur les droits de tirage communaux. Le Conseil Municipal valide ces demandes.

• **Questions diverses**

Madame Séverine DORIMOND PEREIRA présente l'opération « Bébé lecteur » et propose que les remise des albums soit effectuée lors des vœux du maire. Le Conseil Municipal valide cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40

Le Maire,



Pierre VARLIETTE